



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEIO

Semaine du 7 Février 2023

🍷 Burundi

Directive ministérielle visant à réduire le prix de la viande de 23 %

Le ministre de l'Intérieur et du Développement communautaire a demandé aux gouverneurs des provinces et au maire de Bujumbura d'harmoniser le prix de la viande dans le pays à 11 000 BIF/kg (5,23 USD). Les bouchers anticipent ainsi une baisse significative de leurs marges, alors que le prix de la viande à l'abattoir est resté stable à 9.500 BIF/kg (4,52 USD). Cette nouvelle intervient alors que l'inflation alimentaire a atteint 39,4 % en décembre 2022 selon le rapport de la BRB publié en janvier. Le gel du prix de la viande est la première mesure prise par le gouvernement suite à la hausse généralisée des prix, et les consommateurs réclament désormais le blocage des prix d'autres produits de base.

🍷 Comores

Comores : adoption de la loi portant sur l'intégration à la ZleCaf

Le 6 février, L'Assemblée Nationale des Comores a adopté la loi portant sur la

ratification de l'accord de libre-échange ZleCaf. L'intégration à cette zone de libre-échange permettrait aux Comores d'augmenter son volume d'exportation vers le reste du continent, notamment ses produits issus de la culture de rente. Plusieurs secteurs bénéficiaires potentiels ont été identifiés par les autorités comoriennes et pourraient se développer grâce à cet accord, comme le tourisme et les secteurs cosmétique et pharmaceutique. Cet événement témoigne de la volonté des autorités comoriennes de renforcer leurs échanges commerciaux avec le reste du continent. Pour le rappel, le principal partenaire africain des Comores est Madagascar, qui représente une part non négligeable de leurs exportations (8%).

🍷 Djibouti

Pas de brève cette semaine

🍷 Erythrée

Lancement de la première ferme solaire du pays

Alors que la majorité de l'électricité produite en Érythrée provient de combustibles fossiles, le gouvernement érythréen a lancé la première ferme solaire du pays. Situé à Dekemhare, à 30 km au sud d'Asmara, cette installation aurait une capacité de production de 30 MW. Ce projet fait partie des contributions déterminées au niveau national (NDC) de l'Érythrée (2018). Le projet est financé par la Banque africaine de développement. Le ministère des Mines et de l'Énergie est positionné en maître d'ouvrage. En 2019, le taux d'électrification dans les zones rurales de l'Érythrée était toujours très faible (37 % contre 76 % dans les zones urbaines). Certains projets bailleurs visent à augmenter ces taux, comme celui porté par l'UE et le PNUD en 2018 avec l'allocation de 13 MUSD à une société britannique *Solarcentury* pour construire des mini-réseaux à énergie solaire dans plusieurs emplacements.

❖ Ethiopie

Hausse de 22 % des flux d'IDE vers l'Éthiopie lors du premier semestre de l'année fiscale en cours (2022/2023)

Selon le ministère du Planning et du Développement, l'Éthiopie aurait attiré 2 Mds USD d'IDE au cours du premier semestre de l'année fiscale en cours, soit une augmentation de 22 % par rapport aux six premiers mois de l'exercice 2021/2022. Les chiffres communiqués suivent la tendance à la hausse observée dès 2021. En effet, l'édition 2022 du rapport de la CNUCED sur les investissements dans le monde rapporte

que les flux d'IDE à destination de l'Éthiopie ont atteint 4,3 Mds USD en 2021 (+79 % par rapport à 2020 et seulement +6 % par rapport au niveau de 2017). L'Éthiopie, premier récipiendaire de la zone AEOI, capte ainsi 52 % des IDE dirigés vers l'Afrique de l'Est. Cette performance par rapport à ses voisins (notamment l'Ouganda et le Kenya qui ont attiré respectivement 4 et 9,5 fois moins d'IDE que cette dernière sur ladite année) est portée par les investissements chinois ayant triplé au niveau mondial en 2021 d'une part, et la vente de la première licence télécom (850 MUSD) d'autre part.

Inauguration d'un nouveau port sec connecté au rail à Dire Dawa

Le nouveau port sec de Dire Dawa, construit par la société chinoise *China Civil Engineering Construction Corporation* pour un montant de 3,5 Mds ETB (65,3 MUSD), a été inauguré le 2 février. Cette infrastructure vient remplacer l'ancien port sec de la ville fermé depuis l'année dernière faute de capacité suffisante. Le port sec (34 hectares de superficie, et capacité de stockage de 128 000 conteneurs/an), comprendrait un entrepôt ainsi qu'un terminal à conteneurs avec, contrairement à l'ancien port sec, une connexion directe à la ligne de chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti. Il est par ailleurs situé à proximité de la Zone Franche de Dire Dawa inaugurée en

août dernier mais non opérationnelle (le cadre légal serait en cours d'élaboration). La mise en service de ce nouveau port sec intervient alors que des annonces récentes du ministère des Transports éthiopien laissent entrevoir une échéance rapprochée pour l'octroi de licences multimodales au secteur privé.

Ajout du blé dans les denrées échangées sur la plateforme de l'*Ethiopian Commodity Exchange*

Le blé fera désormais partie des denrées échangées sur la plateforme *Ethiopian Commodity Exchange (ECX)*. Suite à l'approbation du ministère du Commerce et de l'Intégration régionale (MoTRI), l'ECX pourra désormais jouer un rôle important dans l'exportation de blé vers d'autres pays. Cette approbation intervient dans le cadre de la *National Flagship Wheat Program (NFWP)* qui vise à atteindre l'autosuffisance en blé (pour la consommation) et lancer les exportations de blé. En vue de cet accord, l'ECX a analysé des échantillons de blé prélevés dans les principales régions productrices de blé (Oromia, Amhara, SNNP et Sidama) et serait prêt à lancer le processus d'enregistrement. La majorité des 25 succursales d'ECX se trouvent dans des régions réputées pour leurs productions de blé, ce qui permet aux agriculteurs de livrer facilement leurs produits. En parallèle, le lupin blanc, la cardamome, les haricots et le riz ont

également été approuvés par le MoTRI pour échange sur ECX.

Nouvel investissement dans le secteur minier

Avec un capital total de 2 Mds USD, le site d'extraction aurifère du groupe *Time General Business Group* est désormais opérationnel. Localisé dans le sud de l'Éthiopie, le projet se déroule dans trois Weredas (districts): Anasore, Bore et Ardajila. Selon l'entreprise, la production de ce site pourrait prochainement représenter jusqu'à 25% de l'or total en Éthiopie. L'entreprise travaille avec 77 coopératives de jeunes avec un total de 6 700 membres qui ont reçu des formations de l'entreprise pour s'engager dans l'extraction de l'or dans la région. Secteur en forte croissance (+247,0% d'exportations en 2020/21), le secteur des mines emploierait 7,5 M de personnes et générerait près de 20% des recettes d'exportations (680 MUSD en 2020/21 dont 98,3% d'or) mais ne contribuerait qu'à 1,94% du PIB (2020).

Kenya

De plus en plus de loyers fixés en dollars

Un certain nombre de propriétaires de bureaux à Nairobi fixent désormais leurs loyers en dollars, afin de se prémunir contre les risques de change liés à l'affaiblissement du shilling. En effet, alors que le shilling s'est déprécié de 9% par rapport au dollar au cours des 12 derniers mois, atteignant

124 kes/USD début février, les propriétaires ont régulièrement ajusté leurs prix à la hausse pour couvrir le mouvement du taux de change, contribuant ainsi à la hausse de l'inflation. Afin de stabiliser les prix des loyers, les propriétaires et les locataires montrent désormais une préférence croissante pour les paiements en dollars, ce qui entraîne une dollarisation accrue de l'économie. Outre les locations de bureaux, les locations résidentielles, y compris sur des plateformes telles que *Airbnb* et *Booking.com*, ont été indexées en dollars. La dollarisation du marché immobilier peut toutefois être considérée comme un obstacle par les clients potentiels, dans un contexte de pression accrue sur les réserves de change.

Des retards dans l'accord d'importation de pétrole pourraient augmenter les prix à la pompe en mars

L'Autorité de Régulation du secteur de l'énergie et du pétrole (EPRA) souhaite modifier le modèle d'importation de carburant, actuellement organisé via un système d'appel d'offres ouvert, à un accord intergouvernemental d'approvisionnement. Les retards pris dans la conclusion de cet accord ont contraint le régulateur à revenir à l'ancien processus pour l'approvisionnement du mois de mars. Le distributeur de pétrole qui remportera le prochain appel d'offres pour l'importation de carburant pourrait être exposé à des frais d'assurance et de fret élevés en raison des délais contraints. Ces coûts supplémentaires seraient répercutés sur les coûts d'achats des autres distributeurs et *in fine* sur les prix à la pompe pour les consommateurs.

Le Kenya va commencer à importer des engrais de Tanzanie

À partir de juillet de cette année, le gouvernement kenyan commencera à importer des engrais de Tanzanie. Le CS de l'agriculture, M. Linturi, a déclaré que cette mesure faisait partie d'un plan gouvernemental à court terme visant à accroître la productivité agricole et à réduire le coût de la production alimentaire. Il a en outre assuré que le gouvernement continuerait à subventionner les engrais et à maintenir les prix au niveau actuel de 3 500 KES (28 USD) / 50 kg jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée. En important des engrais de Tanzanie, le ministre de l'agriculture a soutenu que le Kenya réduirait sa dépendance vis-à-vis des pays européens et du Maroc. À long terme, il a déclaré que le gouvernement avait l'intention d'investir dans la production d'engrais afin de réduire le coût élevé de la production alimentaire dans le pays. Actuellement, le pays est fortement dépendant des importations d'engrais, les diverses tentatives de création d'une usine d'engrais ayant échoué.

Madagascar

La Banque centrale maintient le corridor des taux d'intérêt inchangé

Suite à la réunion de son comité monétaire le 7 février, la Banque centrale malgache (BFM) a décidé de maintenir le corridor des taux d'intérêt inchangé : le taux des facilités de dépôt est maintenu à 8,1% après une hausse de 6,9% à 8,1% en octobre 2022. Celui des facilités de prêt marginal demeure à 10,1% après une hausse de 8,9% à 10,1%. Le coefficient des réserves obligatoires unique

est également maintenu à 13%. La BFM motive sa décision par une période d'observation des effets attendus de sa politique monétaire restrictive suite aux pressions inflationnistes au niveau international liées aux prix de l'énergie et des matières premières, dans le contexte de crise en Ukraine. Par ailleurs, elle a révisé à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2022 (10,8% en glissement annuel contre 9,3% initialement prévus).

🍷 Maurice

Pas de brève cette semaine

🍷 Ouganda

Baisse du nombre de création d'entreprises formelles

Selon le Bureau des services d'enregistrement (*Uganda Registration Services Bureau - URSB*), 18 984 nouvelles entreprises ont été enregistrées en 2022, soit une baisse de 8 % par rapport à 2021. Il s'agit de la deuxième année de baisse consécutive, le nombre de création formelle d'entreprises de l'année 2021 étant en retrait de 10 % par rapport à 2020. Cette évolution s'explique en partie par les confinements de 2020 et 2021, qui ont fragilisé la situation des entreprises et la confiance des agents. Si l'amélioration, observée en décembre 2022, des indices rendant compte de l'évolution du climat des affaires (*Business Tendency Index, Purchasing Managers Index et Composite Index of Economic Activity*), permet d'anticiper une évolution plus favorable cette année, la hausse des coûts de production, liée à l'inflation, pourrait constituer un facteur limitant de la

formalisation des entreprises par leurs fondateurs. Selon une évaluation réalisée le 21 janvier par le groupe de réflexion *Economic Policy Research Centre (EPRC)*, 72 % des entreprises ougandaises sont informelles. La contribution de ces dernières au PIB est néanmoins inférieure à 30%.

🍷 Rwanda

Fermeture de la décharge de Kigali en attendant la construction d'une nouvelle

L'unique décharge de la ville de Kigali, ouverte en 2012, située dans le secteur de Nduba (Gasabo) va être fermée pour ouvrir la voie à la construction d'une décharge moderne qui devrait commencer en juin et se terminer en 2025. La fermeture de la décharge actuelle s'explique par sa trop faible capacité alors que le volume de déchets progresse d'année en année. En effet, les déchets à Kigali ont été multipliés par trois, passant de 141,38 tonnes par jour en 2006 à 495,76 tonnes actuellement. En 2022, au moins 70 % des déchets de Kigali sont des déchets organiques, 30 % sont des déchets solides qui peuvent être recyclés, dont 10 % sont des bouteilles en plastique. La nouvelle décharge devrait être équipée d'une section de production de gaz méthane et de production d'engrais. Cette nouvelle usine, alimentée par énergie solaire, coûtera 8,1 MEUR et sera construite dans le secteur Masaka (Kicukiro).

🍷 Seychelles

Le groupe Jan de Nul remporte le projet d'extension du Port de Victoria

financé par l'AFD et la BEI pour 34 M EUR

La Seychelles Ports Authority (SPA) a annoncé le 7 février que le marché relatif au projet d'agrandissement et de réhabilitation du port de Victoria a été attribué au groupe belge Jan de Nul. Le projet vise l'extension du quai actuel de 10 mètres, la construction d'un mur de quai, d'un terminal de frêt, ainsi que le dragage du port afin d'accueillir des navires avec des tirants d'eau allant jusqu'à 14 mètres. Le projet bénéficie d'un financement total de 34 M EUR conclu en 2018, composé d'un prêt de 16,5 M EUR de l'Agence française de développement (AFD), d'un prêt de 12,5 M EUR de la Banque européenne d'investissement (BEI) et d'un don de 5 M EUR de l'Union européenne (UE). Les travaux pourraient s'achever d'ici fin 2024.

Somalie

La Somalie classée pays le plus corrompu du monde

Après une amélioration dans le classement de 2021, la Somalie a de nouveau reçu le titre de "pays le plus corrompu du monde" dans le classement 2022 de *Transparency International* récemment publié. De 2007 à 2013, le pays occupait déjà la dernière place du classement en raison de la difficulté de la plupart de ses institutions à adopter les meilleures pratiques internationales. Dans son rapport, *Transparency International*, qui a attribué à la Somalie une note de 12/100, a fait part de son inquiétude quant à la décision du président Hassan Sheikh Mohamud de dissoudre les organes de lutte contre la corruption en octobre 2022,

notant que cela indique qu'il n'est pas prêt à s'attaquer à la menace qui paralyse le fonctionnement de plusieurs ministères.

Soudan

Une délégation israélienne de haut niveau à Khartoum

Une délégation israélienne comprenant des militaires, des services de sécurité et des hommes politiques, menée par le ministre des Affaires étrangères Eli Cohen, s'est rendue le jeudi 2 février à Khartoum. Elle a notamment rencontré le Président du Conseil de souveraineté, le général el Bourhan. D'après un communiqué, les discussions auraient porté sur des questions de coopération conjointe dans les domaines sécuritaires, militaires, agricole, de l'énergie, de la santé, de l'eau et de l'éducation. À l'issue de cette visite, M. Cohen a déclaré qu'il avait été convenu de la signature d'un accord de paix entre le Soudan et Israël, une fois finalisée la formation d'un gouvernement civil à Khartoum.

Comité pour la mise en œuvre du port Abu Oumama

Le Président du Conseil de la Souveraineté a ordonné la formation d'un comité chargé de suivre de la mise en œuvre et d'opération du futur port maritime d'Abu Oumama (200 km au nord de Part Sudan). Ce comité regroupe les ministres des finances, des transports, le président de la Société DAL, Osama Daoud, ainsi que le directeur de « Abu Dhabi Ports Group ». Ce comité sera également chargé d'attirer d'autres investisseurs susceptibles de financer notamment les projets annexes

liés à la construction des infrastructures portuaires.

Soudan du Sud

Pas de brève cette semaine

Tanzanie

Le tourisme tanzanien en reprise progressive pour retrouver son niveau d'avant pandémie de Covid-19

Avec la crise sanitaire de Covid-19, la Tanzanie a connu une chute drastique des exportations de tourisme (-55 % sur l'année fiscale 2020/21). De même, la guerre en Ukraine a eu des effets immédiats sur l'économie touristique avec l'arrêt de certaines liaisons aériennes vers Zanzibar. Grâce à la fin des restrictions de voyage ainsi qu'à des initiatives gouvernementales de promotion du secteur, le tourisme tanzanien tente de retrouver progressivement son niveau d'avant la pandémie de Covid-19. En particulier, le lancement du documentaire The Royal Tour avec la participation de la présidente Samia Suluhu Hassan a eu des impacts très positifs sur le secteur. La Banque de Tanzanie (BoT) a récemment affirmé que le pays avait pu rétablir la majeure partie de ses recettes notamment grâce au choix des touristes de privilégier le report de leurs séjours prévus en 2020 plutôt que leur annulation. Ainsi, l'année 2022 a bénéficié à la fois de ces nombreux reports mais aussi de la reprise progressive du secteur ; le montant des recettes du tourisme a atteint 2,56 Md USD en 2022 soit

un montant supérieur de 1,4% à celui enregistré avant la pandémie. Pour autant, le nombre de touristes ayant visité le pays reste légèrement inférieur à 2019 : 1 454 920 en 2022 contre 1 527 230 en 2019. En particulier, le secteur de l'hôtellerie, essentiel pour générer des recettes en devises, a contribué à environ 53,6% des recettes totales de services du pays qui se sont élevées à 4,77 Md USD en 2022. Ce retour des flux de voyageurs est une bonne nouvelle pour l'économie tanzanienne, fortement dépendante du tourisme : en 2019, le secteur représentait 10,7% du PIB et 35% des recettes en devises ; générait 1 538 000 emplois (directs et indirects) et était le premier poste d'exportations de services. TADB.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART

quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE

julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international